Case
FRC
1677

CE N'EST POINT UNE PLAISANTERIE.

De la Comédie du bon Valet,
ou il étoit temps.

1789.

THE NEWBERRY LIBRARY
NL
CHICAGO

CE N'EST POINT UNE PLAISANTERIE.

Très-humbles remercîmens de la part d'un Noble très-nouveau, à Meſſires les Hauts & Puiſſans Seigneurs Meſſeigneurs de la Haute Nobleſſe, ſur l'idée qu'ils ont bien voulu lui donner d'eux & de lui, par la bouche d'un de leurs Repréſentans à Verſailles.

PARDONNEZ, Meſſeigneurs, à un pauvre Diable décraſſé depuis hier, & tenant encore à la roture par ſon père, ſa mère, ſes frères & ſes ſœurs, &c., d'avoir eu la ſottiſe de croire que, quoique Noble & jouiſſant des mêmes privilèges que Meſſeigneurs, il étoit encore homme d'abord, puis citoyen, enſuite fils, frère, couſin de Roturiers, & n'ayant de différence avec eux que par un peu d'argent & un morceau de parchemin ; mais combien j'ai été forcé de changer mes idées ridiculement roturières, en entendant parler hier un Député des Nobles de la Gaſcogne.

Je m'étois aviſé de dire devant lui que, lors de l'origine d'une Société quelconque, tous les

hommes étoient égaux, & qu'il n'y avoit entr'eux d'autre diſtinction que celle du plus fort ou du plus foible, du plus ſpirituel ou du plus bête, du plus adroit ou du plus gauche, &c.; qu'en conſéquence, pour faire des loix ſages & utiles à tous, il falloit ſe rapporter à ce moment d'égalité, & s'occuper en commun du bien de tous.

Aux ſignes d'improbation que me fit le Député, à l'eſpèce de convulſion que lui donna mon diſcours, je n'eus pas de peine à m'appercevoir que je n'avois dit que des ſottiſes; mais perſuadé qu'un Député ne pouvoit être qu'un homme infaillible, ſur-tout un Député de la Nobleſſe, je m'approchai du Noble Habitant des bords de la Garonne, &, en lui faiſant des excuſes de ce que j'avois pu dire de mal ou d'erroné, je le priai inſtamment de redreſſer mon jugement, & de me remettre dans la bonne voie.

Heureuſement l'honnête Député voulut bien avoir pitié de ma ſotte ignorance; & pour détruire mon erreur, ſoit ſur les rapports qui pouvoient ſe trouver entre un Noble & un Roturier, ſoit ſur la folle opinion de l'égalité des hommes, il eut la bonté de m'apprendre que la Nobleſſe étoit de *droit divin*, *de droit poſitif*, *& de droit politique.*

A chacune de ces propoſitions, je ne pus m'empêcher d'ouvrir de grands yeux; mais dès que je fus un peu revenu de mon étonnement, j'oſai en-

core humblement prier mon Confrère le Noble de m'éclairer.

N'eſt-il pas vrai, me dit-il avec le ton d'un Prêtre Hibernois qui argumente ſur les bancs, que les Rois croient avoir un pouvoir qui vient de Dieu; mais ce pouvoir ne leur a été conféré que par les Nobles... Les Nobles pouvoient donc conférer un pouvoir divin; ils étoient donc une portion, une émanation de la Divinité. *Donc la Nobleſſe eſt de droit divin.* Donc &c.

Comment, oſai-je dire, tant de grands Seigneurs qui, comme moi, ne ſont Nobles que d'hier, tant d'autres qui ne ſont que les enfans de quelques Roturières admiſes dans la couche de la plupart de nos Seigneurs, à cauſe de leurs richeſſes, deviennent donc auſſi, *ipſo facto*, des émanations de la Divinité? & ſi l'on venoit à prouver que le ſiſtême des ovaires eſt plus probable que celui des animalcules organiques (pardonnez-moi cette petite ſaillie d'hiſtoire naturelle), les œufs, d'où ſont ſortis tant de nos Seigneurs, étant parfaitement roturiers, nos Seigneurs ne tiendroient-ils pas auſſi plus à la Roture qu'à la Nobleſſe?.... & quand même ces enfans de prédilection deviendroient, par le fait de leurs pères, une portion de l'émanation divine, en ſeroient-ils moins reſtés les petits-enfans, les neveux & les couſins de gens très-Roturiers? Homme de peu

de foi, s'écria mon Gaſcon, ignorez-vous donc que les Nobles ne tiennent à l'humanité que par la forme, & qu'ils tiennent à la Divinité, par la toute-puiſſance, l'indépendance, l'immenſité, l'in..... ? D'où s'en ſuit ſans doute, ne pus-je pas m'empêcher de lui dire, grace à leur forme, le deſpotiſme ..., la cupidité ..., l'injuſtice ..., l'immoralité ..., la rapine ..., la ſcience innée, l'inhumanité ..., l'égoïſme ..., &c. &c. Vous plaiſantez, me dit mon Docteur, & ce n'eſt pas le moment; mais écoutez : je vous ai très bien prouvé que la Nobleſſe étoit *de droit divin ;* voyons comment elle eſt *de droit poſitif...* J'eſpère que vous ſavez mieux que jamais, qu'il exiſte en France une Nobleſſe. La Nobleſſe eſt donc un fait très-poſitif. Or, vous ſavez bien auſſi que, quand vous voudrez raiſonner noblement, vous ſerez forcé de convenir que du fait au droit la conſéquence eſt infaillible ; & parmi nous, qui ſommes deſtinés à décider de tout, fait & droit ſont abſolument ſynonimes (demandez-le à nos Commiſſaires conciliateurs). La Nobleſſe, qui eſt poſitive de fait, eſt donc auſſi poſitive de droit. *Donc elle eſt de droit poſitif.*

Mais de quelle branche, me demanderez-vous? De celle du *droit politique*, comme je vous l'ai déjà dit.

La Nobleſſe eſt donc auſſi de droit politique : &

pour me borner, je m'arrêterai à vous prouver qu'elle eſt ſur-tout du droit politique des Monarchies.... N'allez pas croire cependant, que, pour arriver à mon but, je me ſerve des raiſons de mon compatriote Monteſquieu. Non aſſurément; & n'a pas tort qui lui en trouve, avec ſes principes de la vertu pour les Républiques, de la crainte pour le deſpotiſme, & de l'honneur pour les Monarchies. Ce pauvre homme étoit enivré de ſiſtêmes; & c'eſt bien dommage. L'honneur, diſoit-il, eſt donc le principe des Monarchies; & moi qui ſuis de ſens-froid, je lui apprends, afin qu'il le ſache, que le vrai principe de la Monarchie, c'eſt la Nobleſſe: & je ne me bornerai pas à alléguer cette vérité trop méconnue, je vous la prouverai; que dis-je, je vous la démontrerai.

Il eſt arrivé à Monteſquieu, tout en parlant de l'honneur, & voulant en faire un principe, de ne ſavoir comment définir ce que c'étoit que l'honneur, & de ſe perdre dans un labyrinthe, dans lequel je me garderai bien de m'enfoncer avec lui; & pour cela, au lieu de définir, je m'arrêterai à quelques faits, pour lui prouver que l'honneur ne peut point être le principe d'une Monarchie. Je me permettrai de lui demander, par exemple, ſi dans la Monarchie Françoiſe, qui eſt le modèle par excellence des meilleurs Monarchies, c'eſt l'honneur qui fait nier leurs dettes à nos Seigneurs,

fabriquer des billets, aſſaſſiner les gens qui leur réſiſtent, renfermer les maris qui les gênent auprès de leurs femmes, qu'ils veulent avoir, & faire de leur conduite un ſpectacle public. Non ſans doute ; mais ce ſont d'excellens principes, ſoutenus par la Nobleſſe, pour la plus grande utilité publique, l'occupation & l'amuſement de la Nation, l'aliment du commerce, qui circule plus rapidement du premier étage au dernier, & l'occupation des Avocats, des Rapporteurs, des Juges, de leurs Secrétaires, des Folliculaires, &c. Eſt-ce l'honneur qui fait agir dans ce moment les Députés de la Nobleſſe à Verſailles ? Non en vérité, mais le grand amour qu'ils ont pour la Monarchie, dont ils ſont l'eſſence ; quoiqu'en puiſſent dire d'inſolens Plébéïens, à qui veut les lire ou les entendre,

> Qu'un petit bout d'oreille, échappé par malheur,
> Découvre la fourbe & l'erreur.
>
> *Fable 21, liv. 5.*

L'honneur fait-il agir notre Magiſtrature ? Non, mais elle agit pour elle & pour les Nobles ariſtocrates, ſeuls ſoutiens de la Monarchie. Elle demande les Etats-Généraux dans un moment où elle eſpère ne pas les obtenir, & où elle croit inſtant de capter la bienveillance du Peuple :.. & lorſque ces Etats-Généraux ſont aſſemblés, cette Magiſtrature cabale pour en empêcher la conſtitution & les travaux.... ; à Verſailles, par

l'un de ſes membres le plus décrié dans l'opinion publique, par ſon érupiriſme & ſes opinions verſatiles; à Paris, par des conciliabules tenus chez un Conſeiller de Grand'Chambre, où ſont admis ceux des plus ardens ariſtocrates, qui ont acheté le droit d'être députés de la Nobleſſe, pour travailler à affermir ſon empire.

Eſt-ce l'honneur qui fait croire parmi les Négocians, qu'une banqueroute eſt une méthode de commerce & un principe de richeſſe? Non ſans doute; mais ce principe précieux eſt puiſé dans la conduite de la plupart de nos Seigneurs, qui aiment ſi fort à faire des dettes, & ſi peu à les payer.

L'honneur enſeigne-t-il aux Evêques de ſoutenir la Religion ſans la pratiquer, ni même la ſavoir? Leur dicte-t-il de répondre à la Nobleſſe, il y a très-peu de jours, à l'occaſion des conférences conciliatoires, renouées devant des Commiſſaires du Roi:

Ce ſont vos Pères qui ont fondé & fait bâtir nos Egliſes, c'eſt à eux que le Clergé doit les biens qu'il poſſède; nous ne comptons que ſur vous pour nous les conſerver?

Non ſans doute; mais par cette réponſe le haut Clergé, qui l'a faite ſeul, en reconnoiſſant les droits ſi juſtes de la Nobleſſe, a cherché à s'aſſurer en elle un appui pour l'aider à ſanctionner ſa

conduite, afin de continuer impunément à jouir des biens de l'Egliſe, & à charger ſeul le Clergé roturier de faire le bien.

Quant à l'honneur conſidéré dans le Peuple, on ſait bien qu'il ne peut pas en avoir d'autre que celui de ſervir ſes Maîtres, les Nobles poſſédant les fiefs, les charges, les emplois, les graces, les penſions, &c. &c., & mille &c.

D'ailleurs, vous ſavez bien que le Peuple n'eſt jamais conſidéré ; il ne fait que nombre, & jamais poids... Il nous ſervoit & travailloit pour nous autrefois ſous le nom de ſerfs ; il nous ſert actuellement & travaille pour nous ſous le titre d'hommes libres ; avec la différence que nous nous ſommes débarraſſés de la peine de veiller à ſa ſubſiſtance, & que, pourvu qu'il croiſſe, qu'il multiplie, qu'il ſouffre, & qu'il meure pour nous, nous n'avons rien à dire, & il a fait ſon devoir.

Cependant, pour ne vous rien cacher, le Préſident Gaſcon ne ſe ſentant point aſſez fort avec l'honneur, a fait entendre qu'il falloit auſſi ſe ſervir des loix. Mais laiſſons-le ſe contredire ſur cet article, comme ſur beaucoup d'autres ; & croyez que le ſoutien ſolide, le véritable principe de la Monarchie, revenons en toujours là, c'eſt la Nobleſſe.... Quelle ſottiſe d'aller étayer la politique d'êtres métaphyſiques, d'honneur, de juſtice, que perſonne ne voit ni ne verra ; tandis que les No-

bles ſeuls peuvent ſervir de reſſort au Gouvernement : & aſſurément ce ne ſont pas là des eſprits, ce n'eſt pas de la métaphyſique ; ce ſont des êtres bien matériels, & dont l'exiſtence eſt bien conſtatée par l'immenſité de leurs beſoins.... Ce n'eſt pas cependant qu'on les paye encore tout ce qu'ils valent, mais enfin il faut bien qu'ils ſe contentent du peu, pour le moment, attendu que les fonds commencent à manquer ; & c'eſt pour cela, comme vous le ſavez, que nous ſommes ici... Cependant n'allez pas vous y méprendre ; le corps reſpectable de la Nobleſſe ne manquera jamais à ce qu'il ſe doit & à ce qu'on lui doit, juſqu'à laiſſer faire le moindre préambule d'une loi qui ne ſeroit pas à la plus grande gloire & utilité.... Ne vous écartez jamais des principes ; le Roi ne tient ſa place & ſon autorité que de la Nobleſſe ; il n'eſt comptable qu'à elle de ſon uſage : auſſi ſi veulent les Nobles, ſi veut la loi.... Après tout, à huit ou dix guerres civiles près, à la ſervitude à laquelle il a fallu ſe ſoumettre, aux impôts qu'il a fallu payer, aux corvées qu'il a fallu faire, à la défenſe du Royaume & de la Royauté dont il a fallu ſe charger, le Peuple François n'a-t-il pas été parfaitement paiſible & heureux, depuis que la Nobleſſe s'eſt chargée de conduire le Royaume?.. Il eſt vrai que depuis quelques années, & ſur-tout depuis quelques mois, je ne ſais quel démon ſe

plait à fatiguer les oreilles du Peuple, des mots d'engagemens réciproques des Souverains & des Sujets, du bonheur des hommes, de leur droit ſur la liberté & la propriété, & toutes ces chimères fondées ſur un prétendu *contrat ſocial*, dont aſſurément perſonne n'a vu, ni l'original, ni la copie. Ce pauvre Peuple, en voyant les grands Seigneurs avec des jocquais, des ouiskis & le coſtume anglois, ne s'eſt-il pas aviſé auſſi de vouloir connoître la conſtitution angloiſe; & les badaux ſe ſont extaſiés ſur-tout ſur les loix criminelles, & un certain acte qu'ils appellent *Habeas corpus*. N'ont-ils pas même pouſſé la démence juſqu'à croire qu'il falloit que le Peuple devînt quelque choſe, & que la Commune (comme diſent les Enthouſiaſtes Anglomanes) ſe mêlât enfin de repréſenter dans les Etats de la Nation, & d'y concourir à une réforme devenue néceſſaire. La frénéſie eſt allé plus loin : ces écrivaſſiers perpétuels, ces barbouilleurs impitoyables de papier ont été juſqu'à dire que la richeſſe ne pouvant venir que de la terre, il ne falloit en demander qu'à elle; &, en conſéquence, qu'il falloit faire payer proportionnellement & indiſtinctement tout poſſeſſeur de terres. C'étoit vouloir engager l'âne à donner un coup de pied à ſon Maître; & pour éviter de le recevoir, les propriétaires, c'eſt-à-dire, les Nobles & le haut Clergé, qui poſsèdent

preſque tout, ont promis de ſe ſoumettre à cette ridicule propoſition. Mais, de bonne foi, ne ſentez-vous pas qu'ils ſont comme Notre-Seigneur, qui ſavoit, quand il mourut, qu'il reſſuſciteroit le troiſiéme jour ? N'auront-ils pas, comme pour les vingtiémes & la capitation, la grande reſſource de l'abonnement, & leur autorité, & leurs places, & les graces qu'ils auront à accorder, & le pouvoir toujours entre leurs mains ? Mais, allez-vous me dire, peut-être, avec ces pauvres dupes de Roturiers, les Repréſentans du Tiers-Etat feront des loix qui empêcheront les déſordres de renaître & de ſe perpétuer : le pauvre homme ! & vous donnez là-dedans ? Rappelez-vous donc avec quel noble mépris la politique mâle des Nobles, aidés par leurs Confrères les Miniſtres & les Magiſtrats, fait faire taire à propos le vagiſſement puéril de l'équité. Encore quelques jours, & tous ces beaux projets de réforme ne ſe trouveront plus que dans quelques écrits que l'on n'oſera plus lire.... Allez, allez, mon ami, au moyen de notre conſtitution légale, de notre attachement aux principes conſtitutifs de la Monarchie (comme nous diſons ſi bien) & de l'opinion par ordre ; aidés de quelques dînés & de quelques promeſſes faites aux Nobles Campagnards, chez nous, & à quelques Curés dans l'Ordre du Clergé, nous empêcherons bien que les Etats-Généraux n'aient

lieu. Pour la forme, & d'après les engagemens que l'on prendra avec nous, on conſentira à l'impôt proportionnel de la part des deux Ordres privilégiés; mais nous n'en aurons par-là que plus de moyens de puiſer avec ſuccès dans le Tréſor Royal, & de raffermir, d'éterniſer même notre pouvoir, tandis que le Tiers-Etat retournera dans ſes Bailliages, faire répéter aux échos d'alentour ſes doléances bien inutilement apportées à Verſailles. Pour vous convaincre de ce que je vous dis ici, j'en appelle au diſcours de M. Neker. Ne conſerve-t-il pas tous les abus, la Ferme Générale, les Domaines, l'impôt indirect, la Compagnie des Indes, &c.? ne dit-il pas qu'il n'eſpère que dix ou douze millions de plus, par l'impôt payé par tous; or n'eſt-ce pas évidemment ſuppoſer les abonnemens, les exemptions, & la rupture très-prochaine des Etats-Généraux?... Ainſi donc, après vous avoir traité en adepte, après vous avoir découvert tous nos ſecrets, devenez digne du grand titre de Noble, & n'oubliez jamais ſur-tout ce que je vais vous prédire, pour vous enhardir & vous tranquilliſer.

Trop empêchés de prendre en aucun temps de l'amour pour leur Patrie, les Grands ne ſauront jamais ſe contenter des prérogatives dont ils jouiſſent, ni des loix qui les en font jouir, ni de leurs propriétés territoriales; ils ne pourront jamais

s'abaiſſer juſqu'à aimer le Peuple, qui contribue à leur grandeur par tant de ſubordination ; mais corrompus par l'excès du luxe, ils n'eſtimeront les richeſſes, qu'autant qu'elles ſeront des dons du Prince, dont ils pilleront les tréſors ; ils ne verront la conſidération que dans la faveur, & dans l'opulence qui en eſt le fruit ; enfin, ils ne conſerveront des loix que pour le bien qu'elles leur font, prêts à les anéantir, ſi on pouvoit en faire qui fuſſent encore plus à leur avantage....

Après cette prédiction, dont je frémis encore, je voulus frotter mes yeux & les ouvrir, bien perſuadé que je venois d'avoir un ſonge ; mais en vain : forcé de prêter l'oreille autour de moi, j'entendis de toutes parts : Conſpiration, conſpiration. Ils en veulent à la liberté du Roi & à celle du Peuple.

FIN.

739